

VILLE DE VERDUN



Tél. : 03.29.83.44.22.  
Fax : 03.29.83.44.23.  
E-mail : [mairie@ville-verdun.fr](mailto:mairie@ville-verdun.fr)  
Site : [www.verdun.fr](http://www.verdun.fr)

VERDUN, le 1er décembre 2011

Madame Colette DESPREZ  
Préfet de la Meuse  
Préfecture  
40, rue du Bourg  
55000 BAR-LE-DUC

Affaire suivie par : 4100.CL  
D-116458

### *Lettre ouverte*

Objet : Article Est-Républicain du 30.11.11  
Intercommunalité

Madame le Préfet,

Dans le cadre de l'Assemblée Générale de la Chambre des Métiers, l'Est Républicain du 30.11.2011 fait état de votre légitime préoccupation du maintien de l'activité de nos entreprises artisanales, et notamment des conditions de financement des investissements meusiens.

Cette problématique, vitale pour la survie de nos entreprises et de l'emploi meusien déjà très sensiblement impacté avec un taux de chômage nettement supérieur aux moyennes régionale et nationale, ne peut bien évidemment être déconnectée de la réforme intercommunale en cours.

A cet égard, c'est votre responsabilité de représentante de l'Etat qui est engagée puisque l'initiative des propositions de réforme vous incombe expressément de par la Loi.

Or, à ce titre, l'instauration d'une Communauté d'Agglomération sur le Verdunois constituerait, pour le Nord-Meusien, un "bol d'air" considérable pour l'emploi et l'indispensable développement de son attractivité et des conditions de vie futures des plus jeunes générations.

C'est en effet environ 5 millions d'euros supplémentaires qui viendraient, chaque année, abonder les dotations d'investissement de l'Etat pour nos collectivités. Une telle option apparaît au demeurant parfaitement légitime à un double titre :

- celui de l'indispensable Solidarité Nationale au bénéfice des territoires les plus défavorisés de notre pays, parmi lesquels figure notamment le Nord Meusien classé dans sa totalité en Zone de Revitalisation Rurale.

- celui du nécessaire équilibre à préserver entre le Nord et le Sud Meusien, ce dernier bénéficiant déjà, dans vos propositions, de la création d'une Communauté d'Agglomération Barroise.

.../...